



## CONDITIONS D'ADHÉSION

L'ASBL ski club de Namur (PEC asbl) décline toute responsabilité en cas d'accident. Si vous n'êtes pas couvert, il convient donc de vous assurer personnellement pour ces risques.

La cotisation de membre de l'ASBL d'une valeur totale de 20,00 € par personne valable pour la saison 2023/2024 est obligatoire préalablement à toute inscription à un stage.

### Conditions d'inscriptions aux stages et modalités de paiements :

1. Vous devez enregistrer votre (vos) demande(s) d'inscription(s) UNIQUEMENT VIA NOTRE document Google.
2. Dès réception du devis vous avez 5 jours pour vérifier l'exactitude de celui-ci. Après quoi sans réaction de votre part nous validons vos demandes et vous envoyons la note de débit d'acompte qui doit être payée dans les 8 jours. Cet acompte est non remboursable.
3. La note de débit du solde sera envoyée ultérieurement. Le paiement du solde doit obligatoirement nous parvenir 45 j avant le départ.
4. La (les) cotisation(s) avec ou sans assurance accident (assurance FFBS) sera (seront) envoyée(s) indépendamment.
5. **Dès réception de l'acompte mentionné sur la facture, votre inscription au stage est confirmée.**

Vous recevrez les cartes de membres de l'ASBL par voie postale ou à votre arrivée au stage.

L'ASBL Ski Club de Namur se réserve le droit de majorer le prix des stages en cas de modification du cours de change ou du coût de l'énergie de plus de 2 % par rapport au cours pris en compte lors du calcul du prix du stage.

Le certificat médical est obligatoire pour les compétiteurs, les enfants qui suivent les entraînements à la compétition ainsi que les membres qui pratiquent le hors-piste et le ski de randonnée. Les membres sont responsables de la remise de celui-ci avant le stage.

Pour les enfants, l'âge d'admission aux cours de ski est fixé à 4 ans. Les enfants qui ne sont pas en mesure de descendre une piste verte en autonomie ne sont pas pris en charge par nos animateurs. Veillez à fournir une photocopie de la carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans.

Pour les surfeurs, les protections de poignet sont OBLIGATOIRES. Le casque est obligatoire dans le cadre des activités du club pour les moins de 14 ans. (il reste toutefois vivement conseillé pour les moins jeunes).

Les jeunes qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité non accompagnés par les parents ne sont pas admis à nos stages de ski. (Excepté les jeunes faisant partie de la cellule jeunes du club).

### Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- + de 45 jours avant le départ, 50 % du montant du stage sera retenu.
- Entre 45 et 30 jours avant la date du départ, 75 % du montant du stage sera retenu.
- A partir de 30 jours avant la date du départ, 100 % du montant total du stage sera retenu.

Possibilité de remplacement in extremis sans frais : 50 € de frais de dossier + affiliation du nouveau membre (le stagiaire initial reste responsable du règlement de l'intégralité du stage).

